

• Tisserand

Dans son testament du 1^{er} février 1862, Germain-Auguste Tisserand institue l'Assistance publique pour légataire universelle. Il la charge de créer et gérer dans sa propriété, route de Châtillon à Paris, une maison de retraite capable de loger des hommes âgés choisis dans les quartiers du Petit Montrouge et du Montparnasse.

La disparition du bienfaiteur le 2 janvier 1871 ¹ conduit l'administration à entreprendre l'aménagement de la fondation. Un accord établi avec les héritiers du donateur autorise l'administration à employer les fonds provenus du legs pour l'achat d'un terrain situé rue d'Alésia dans le 14^e arrondissement de Paris sur lequel elle fait bâtir **l'hospice Tisserand**.

Gérée dès l'année 1878 par le bureau de bienfaisance d'arrondissement, la **fondation Tisserand** loge gratuitement 48 hommes âgés de plus de 65 ans, résidant depuis trois années au moins dans le 14^e arrondissement de Paris. Les hommes admis doivent justifier de ressources modestes mais néanmoins suffisantes pour pallier tous leurs besoins matériels et alimentaires. Logé dans une chambre individuelle, chaque pensionnaire apporte son propre mobilier et l'intégralité de ses effets ; il doit être capable de vivre de ses propres ressources. Les candidats présentés par les maires et adjoints du 14^e arrondissement ne doivent en aucun cas souffrir d'une infirmité ni d'une maladie contagieuse ; ils sont désignés par le Directeur général de l'administration.

En décembre 1943, l'Assistance publique propose les chambres disponibles de la maison **Tisserand** à des infirmières externes des hôpitaux en échange d'un loyer : en 1946 sur les 48 chambres disponibles, 8 sont occupées par des vieillards, plus de 30 le sont par des infirmières.

En 1959, l'Assistance publique entreprend des travaux de modernisation des locaux de la fondation : elle passe de 50 à 82 chambres ².

Le fonds sur Tisserand se résume à un dossier de défense passive, à des rapports d'activité et à quelques plans. Les seules données chiffrées sur la **fondation Tisserand** figurent dans les comptes de l'administration de l'Assistance publique, section « recettes et dépenses effectuées par les bureaux de bienfaisance ».

Des données sur Tisserand sont susceptibles de figurer dans le fonds des bureaux de bienfaisance de Paris ³.

1. Procès-verbal du conseil de surveillance, séance du 17 octobre 1946 (1 L 81, p. 12).

2. Procès-verbal du conseil de surveillance, séance du 21 mai 1959 (1 L 93, p. 775).

Voir dans ce guide, la notice consacrée aux bureaux de bienfaisance (section bureau du 14^e arrondissement).

Bibliographie

Ouvrages évoquant l'hospice

D'ECHEAC (A.). *L'Assistance publique. Ce qu'elle fut; ce qu'elle est.* Paris, G. Steinheil, 1909, p. 231. (B-128)

L'Assistance publique en 1900. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1900, p. 205-206, 717. (D-1)

MARESCOT DU THILLEUL. *L'Assistance publique à Paris, ses bienfaiteurs et sa fortune mobilière.* Paris, Berger-Levrault, t. 2, 1904, p. 436, 1019, 1024. (B-1157. II)

Mémento des divers modes de secours dont dispose l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. Montévrain, impr. de l'École d'Alembert, 1935, p. 74. (B-29335)

Paris charitable social et bienfaisant. Paris, éditions de l'Ouest, 1936, p. 49. (A-2219)

Fonds d'archives

□ Administration

- Historiques de la fondation Tisserand, 1922-1942 (lac). 3 rapports.
 - 1922 : (D-314).
 - 1941 : (D-333).
 - 1942 : (D-334).
- Plan de défense passive et consignes devant être mises en application en cas d'attaque aérienne, 11934]. (823 FOSS 2), 1 pièce, dact. 5 p.
- Notes et correspondances du directeur de l'hôpital Broussais, portant sur l'activité hospitalière de plusieurs structures dont la fondation Tisserand, 1945-1987. Ces chronos se rapportent au personnel hospitalier, médical et ouvrier ; à la gestion et à l'activité des services ; aux patients ; aux travaux, etc. (566 W 1-9), 9 articles 1.

□ Legs et donateurs

- Pièces relatives à la donation Tisserand, 1878. (324 W 71).
- Dossier de legs Tisserand et nombreux plans, [s.d.]. (455 W 430), 1 dossier.
- Pièces concernant la fondation Tisserand, [s.d.]. (324 *IN* 45).

□ Documents figurés

- Plans, [en cours d'inventaire]. (793 FOSS 62), 14 pièces.
- Collection d'images de l'établissement, 1912. (C-660. IX), 1 album.

1. Pour en savoir plus sur le contenu de ce fonds, reportez-vous au bordereau de versement (566 W).